

# **RETRAITES : La chambre vote ? La rue abroge ! Tous dans la rue le 23 septembre !**

Les organisations syndicales du MCC ont appelé au rassemblement des agents du ministère aujourd'hui 15 septembre partout en France et ainsi que devant l'Assemblée nationale avec toutes les organisations syndicales de la région Île de France pour demander le retrait du projet gouvernemental de liquidation de la retraite à 60 ans.

Nombreux ont été les salariés ainsi que des jeunes et des étudiants qui ont participé à ce rassemblement où des députés sont venus exprimer auprès des manifestants leur opposition résolue à ce projet de loi.

Aux ordres, les députés de la majorité gouvernementale ont voté, par 329 voix contre 233, ce projet de loi, alors que 57% des français pensent que le gouvernement doit revenir sur le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et sont encore plus nombreux (65%) à s'opposer au report de 65 à 67 ans de l'âge de la retraite à taux plein pour tous.

## **La lutte contre le CPE a montré qu'une loi qui vient d'être votée peut être abrogée par la force de la mobilisation.**

Fortes du mouvement social qui s'amplifie et du soutien de la grande majorité des citoyens, toutes les confédérations, fédérations et unions syndicales nationales appellent

l'ensemble des salariés à engager massivement le rapport de force avec le gouvernement par la grève interprofessionnelle le 23 septembre pour qu'il retire son projet de loi. Cette journée de grève du 23 septembre s'annonce d'ores et déjà très importante.

Nos organisations syndicales du ministère appellent tous les agents à participer aux assemblées générales déjà programmées dans les établissements et services du ministère pour réussir la journée de grève du 23 septembre et créer les conditions de la reconduction du mouvement de grève dès le 24 septembre\*.

# **TOUS EN GREVE LE 23 SEPTEMBRE !**

15 septembre 2010

*\* (un préavis de grève reconductible à partir du 23 septembre a été déposé)*